

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 JUIN 2010 - 18 h**

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni à la mairie le 17 juin 2010 à 18 h 00
sous la présidence de Françoise BOUGIS, Maire.

Présents : M. LAUNEY, E. SAILLARD, A. CHATEL, R. LECARPENTIER, Adjoints;
C.DUCHEMIN, JM. BOSQUET, D. BRETON, JP. TOLLEMER, C BEAUGÉ, M. BAMEUL, T. LE FORESTIER, P.
PICHON, E. BAILLEUL

Absent(s) excuse (s) :

Absent(s) non excuse (s):

Secrétaire de séance : JP TOLLEMER



Dès l'ouverture de la séance, le procès verbal de la précédente séance est approuvé et signé des membres présents.

AVANCEMENT TRAVAUX ZA – INFORMATIONS DIVERSES

Mme le Maire fait part de l'évolution du dossier et des travaux.

A l'issue du diagnostic archéologique et au vu du rapport remis par L'INRAP, Institut des Recherches Archéologiques Préventives, la DRAC, Direction Régionale des Affaires Culturelles a notifié une non prescription de fouilles. **Les 1000 m² de terrain sont donc libérés** depuis le 7 juin dernier et les entreprises ont donc pu poursuivre le chantier, puisque le terrassement est maintenant achevé

1/ Fixation de la taxe d'économie de fosse

Suite à la précédente réunion, la zone étant dotée d'un réseau collectif d'eaux usées, Madame le Maire propose de fixer la taxe d'économie de fosse que chaque propriétaire devra s'acquitter à l'obtention du permis de construire initial. Monsieur Saillard, intéressé dans l'affaire, ne prend pas part au vote

Le conseil municipal, à l'unanimité des 13 votants, fixe la taxe d'économie de fosse à **1 500 €** par propriétaire. Elle sera exigée du titulaire du permis de construire initial et sera versée en deux fois à six mois d'intervalle.

2/ Intégration de la voirie dans le domaine public communal

Considérant que la voirie de la zone artisanale, domaine privé de la commune, satisfait aux spécificités qui caractérisent la domanialité publique, à savoir libre circulation gratuite ouverte à tous, Mme le Maire propose de la transférer au domaine public communal.

Il s'agit des parcelles cadastrées :

- A 1256 d'une superficie de 5 722 m², constituant la voie de desserte
- A 1102 d'une superficie de 1 127 m², constituant l'accès (ex propriété Chedeville).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prononce l'affectation de ces biens au domaine public communal et autorise Mme le Maire à procéder au transfère

3/ Prix de vente des parcelles :

Le prix de **17 € TTC le m²** est confirmé par le Conseil Municipal et comprend le bornage de chaque parcelle réalisé par la commune. Six lots sont déjà réservés à titre officiel par cinq acquéreurs. L'autorisation de mise en vente devrait être obtenue en septembre prochain.

DEVENIR DES CONTRATS AIDES

Les deux CAE, contrat d'aide à l'embauche, passés pour Sonia LEMARTRIER et Marion DUBOSCQ prennent fin respectivement le 31 août et le 15 novembre 2010. Ils peuvent être renouvelés à titre dérogatoire et sous réserve d'engagement de pérennisation des emplois ou dans le cas d'une formation qualifiante en cours, à achever. Le référent du Pôle Emploi assure du renouvellement d'un an que dans le cas de pérennisation. C'est ce que Mme le Maire propose. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, est favorable au **renouvellement de ces deux contrats pour une durée hebdomadaires de 24 h chacun.**

EMPLOIS AUX ECOLES

Yolande Fernand faisant valoir ses droits à la retraite au 1^{er} septembre prochain et suite à la précédente séance, Mme le Maire propose de pérenniser les contrats de Claudine Cottebrune et Catherine Lelong de la façon suivante :

- **création d'un poste à temps incomplet de 25 h** par semaine qu'occupera Mme Cottebrune
- **déclaration de vacance d'emploi du poste de 20 h** par semaine en le portant à 22 h, emploi attribué à Mme Lelong
- suppression du poste à temps complet (autorisé à 70 %) après avis de la commission technique paritaire.

MANIFESTATIONS-FESTIVITES

Richard LECARPENTIER, assisté de Jean-Pierre TOLLEMER, fait part des derniers préparatifs concernant le rallye pédestre qui s'étendra sur 18 km environ et sollicite chacun des membres pour l'organisation de cette journée du 4 juillet. Quelques échanges également à propos du vide greniers et de la soirée du 13 juillet.

ACHATS JEUX PLEIN AIR

Suite à la précédente réunion Richard LECARPENTIER présente deux jeux de plein air destinés à compléter les structures existantes près de la placette de la Douve. Le choix se porte sur un jeu à grimper et un tourniquet pour un montant total de **3 358 € HT**

ACHATS DIVERS

- **Remplacement du photocopieur** : Après avoir étudié les offres présentées par Mme le Maire, le Conseil Municipal retient la proposition de la Société RICOH pour l'acquisition d'un copieur multifonctions couleur pour un montant de **2 947 € HT**

Par ailleurs, comme prévu au budget, un ordinateur portable va être rapidement acheté afin qu'il puisse être utilisé lors du rallye.

- **Matériel scolaire** : Agnès CHATEL informe la nécessité de remplacement du bureau d'enseignant du CP et l'achat d'un meuble bas en PS. Aucune objection pour un coût de **697 € HT**.

- **Il est prévu l'acquisition de nouvelles poubelles dans le bourg.**

- **Matériel technique** : Les propositions présentées par Eric SAILLARD d'achat d'une débroussailluse télescopique et d'un burineur sont acceptées pour un coût HT respectif de **789 € et 545 €**

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1 – **Voirie** :

-Maurice LAUNEY présente l'estimation du programme de voirie lequel concerne cette année le haut du chemin de la Coquierrerie, le chemin de la Bertrannerie et le chemin de la Fosse : **83 513 € HT**. Le Conseil Municipal accepte la poursuite du projet et sollicite le recours à un maître d'œuvre.

- Concernant les plateaux surélevés prévus dans le bourg, un seul devis est parvenu malgré les rappels de M. LAUNEY. Considérant l'urgence, le Conseil Municipal donne toute latitude à Mme le Maire d'accepter la proposition du mieux disant après avis de M. Lemoine et de la commission de voirie.

2 – Mme le Maire fait part que sur sa demande, l'assurance a de nouveau **expertisé le complexe sportif** le 7 juin. Malgré un dossier substantiel fourni, y compris un constat de huissier lors de fuites importantes, l'expert impose d'autres exigences lors des prochains constats de fuites.

3 – **Divers**

- Une manifestation de sympathie est prévue le 29/06 à 18 h à l'occasion du départ à la retraite de Daniel Trochon, enseignant, de Yolande FERNAND dit GUILLOT, agent des écoles et de la mutation de Nadine CAILLARD.

- Remerciements du Sambo pour la subvention exceptionnelle attribuée pour déplacement du jeune Anthony Launey à Moscou

- Invitation de Modern'Danse pour le gala du 19/06

- Invitation à l'exposition de l'Ecole Maternelle du 21 au 25/06 « Le Jardin réinventé »

- Dans le cadre du Festival de Brix, une aubade sera donnée le Lundi 9 août à Sottevast par un groupe étranger.

En l'absence d'autre question ou information, Madame BOUGIS propose de lever la séance à 21 h.

Le Maire
Françoise BOUGIS